



ADDENDA N° 4

Numéro de la demande de soumissions : 19-1107

Titre : Assainissement d'amiante - Plusieurs Bâtiments, FEC, Ottawa

Date : Janvier 30, 2020

Les renseignements ci-dessous complètent ou remplacent le contenu correspondant des documents d'appel d'offres émis le 9 janvier 2020. Le présent addenda fait partie des documents contractuels, et il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières.

Tout changement apporté au coût des travaux en raison du présent addenda doit être inclus dans la proposition de prix. Les révisions suivantes remplacent le contenu de la partie correspondante du dossier d'appel d'offres d'origine du projet susmentionné, dans la mesure indiquée, et elles deviennent partie intégrante de ce dernier.

QUESTIONS ET RÉPONSES (Q et R)

Q 1. Que signifie le surlignage jaune de certains éléments (plâtre, plâtre texturé, gypse, carreaux de plafond et vermiculite) dans la colonne Type d'équipement du Sommaire des matériaux endommagés contenant de l'amiante?

a) Est-ce que ce sont les seuls endroits à désamianter?

R 1. Le surlignage jaune n'est pas important. Tous les endroits indiqués sur la feuille Excel doivent être désamiantés ou réparés.

Q 2. L'élément 1 de la portée des travaux à la page 125 stipule que l'entrepreneur doit enlever et éliminer toutes les matières dangereuses (amiante) figurant dans le Sommaire des matériaux endommagés contenant de l'amiante. La méthode de désamiantage indiquée dans ce Sommaire est souvent « Réparer » et rarement « Enlever ». Quelle information est correcte?

a) S'il faut réparer, quel type de réparation sera acceptable pour les surfaces de plâtre ou de gypse? Est-ce qu'il suffit d'appliquer de la peinture ou un scellant sur la fissure ou le dommage?

Faut-il plutôt appliquer un enduit de parement sur toute la surface visée selon la quantité approximative, la poncer, puis appliquer un apprêt et de la peinture de la même couleur que la ligne de démarcation la plus proche?

R 2. Pour les endroits qui doivent être réparés, l'application d'un scellant sur la fissure ou le dommage suffira à contenir l'amiante.

Q 3. Nous aimerions des éclaircissements sur le Sommaire des matériaux endommagés contenant de l'amiante en ce qui a trait à la méthode de désamiantage « Réparer ». Qu'entendez-vous par cette méthode de désamiantage? En quoi consiste-t-elle?

R 3. La réparation comprend l'application d'un enduit de rebouchage plutôt que l'enlèvement du matériau et son remplacement par un matériau neuf semblable.

À titre d'exemples, pour l'isolation de tuyau, cela peut comprendre l'application d'un revêtement calorifuge, et pour le gypse, cela peut comprendre l'application d'un composé à joints sur la surface endommagée.

Par ailleurs, vous trouverez ci-joint un document qui contient des photographies représentatives des MCA endommagés dans chaque bâtiment.

Q 4. Est-ce que le mobilier, les appareils électroniques, les meubles, etc. présents dans les emplacements qui nécessitent un désamiantage seront enlevés et entreposés par des TIERS ou est-ce que l'entrepreneur choisi devra s'en charger?

R 4. La majorité des emplacements sont exempts d'obstruction et de mobilier. AAC s'occupera de faire enlever les articles lourds qui nuisent aux travaux, le cas échéant.

Q 5. Pouvez-vous confirmer quelles seront les heures de travail pour ce projet étant donné qu'elles doivent être prescrites par le représentant du Ministère?

R 5. Ces travaux devront être exécutés pendant les heures normales de travail, soit entre 7 h et 17 h.

Q 6. En ce qui concerne les réparations nécessaires aux zones de plâtre, devons-nous refaire le plâtre et la peinture? La couleur assortie à la peinture peut être difficile à ressembler.

R 6. Aucun replâtre et peinture requis.

TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.

Fin de l'addenda # 4

Photographies représentatives

Bâtiment 21



Photo 1. Deuxième étage, mezzanine, nord du monte-charge sur le mur est, <1 mètre linéaire d'isolant à tuyau en mauvais état.



Photo 2. Sous-sol, B-6, autour du panneau d'urgence A sur le mur ouest, 1 mètre carré de plâtre texturé sur le mur en mauvais état.



Pho
car

re

Bâtiment 22



Photo 1. Sous-sol, vide sanitaire, <1 mètre carré d'isolant alvéolaire en mauvais état autour du support.



Photo 2. Sous-sol, vide sanitaire, centre-est, <1 mètre carré de raccord dans un état passable.



Photo 3.

vais état.



Photo 4. Sous-sol, vide sanitaire, au centre derrière l'échelle, 1 mètre carré de débris d'isolant alvéolaire sur le plancher.



Photo
état.

mauvais



Photo 6. Sous-sol, vide sanitaire, coin nord-est, <1 mètre linéaire d'isolant alvéolaire en mauvais état.



Photo 7. Sous-sol, vide sanitaire, coin nord-est, <1 mètre carré de débris d'isolant alvéolaire sur un tuyau en fonte.



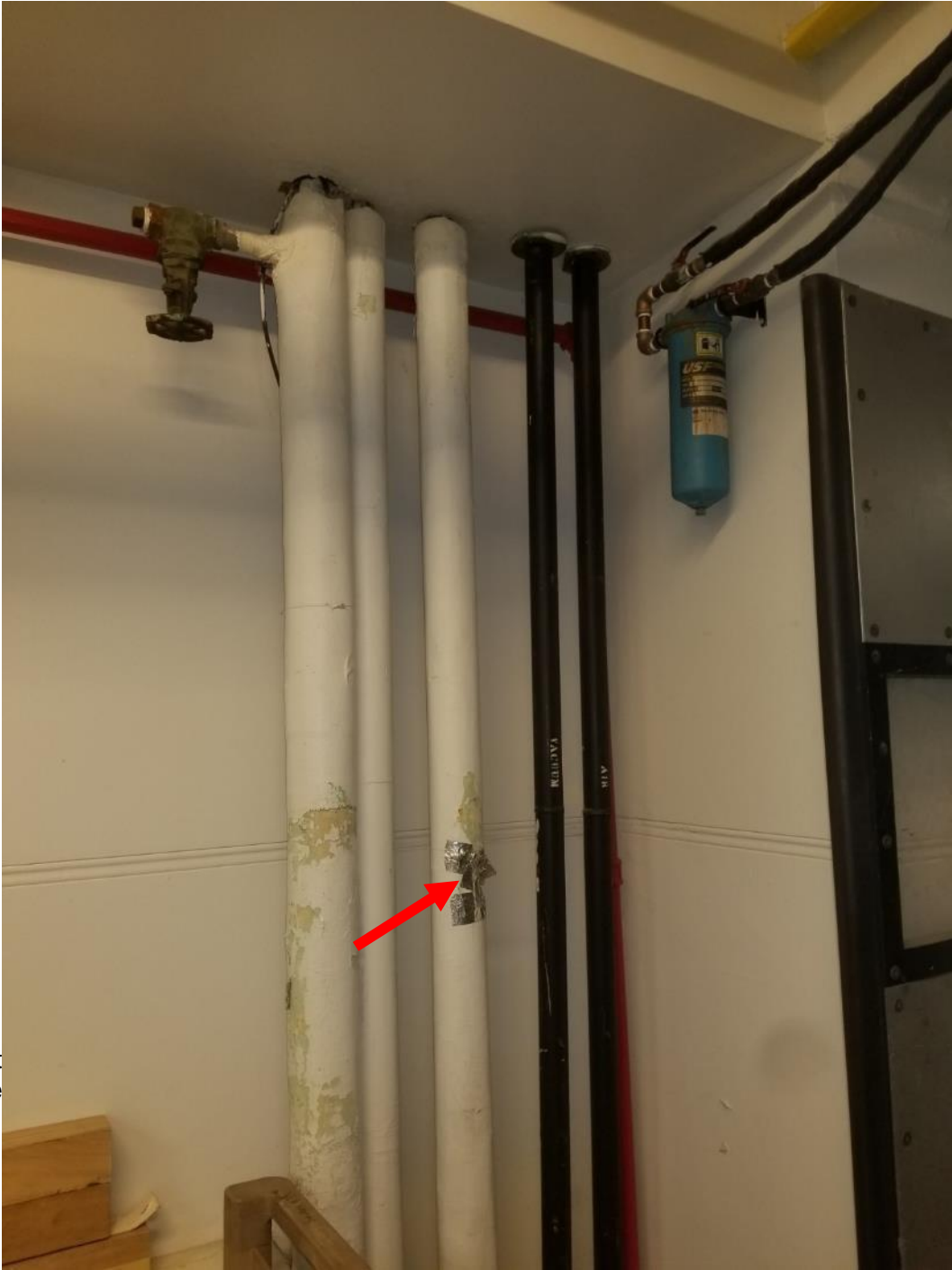
Photo 8. Sous-sol, vide sanitaire, mur est, au-dessus du réservoir d'eau jaune, un raccord en mauvais état.



Photo
dans



Photo 10. Sous-sol, local technique B23, mur nord au bas de l'escalier, <1 mètre linéaire d'isolant alvéolaire en mauvais état.



Phot
alvé

Bâtiment 23



Photo 1. Rez-de-chaussée, salle principale, mur nord, <1 mètre carré d'isolant alvéolaire dans un état passable.



Photo 2. Rez-de-chaussée, salle principale, coin sud-ouest, <1 mètre linéaire d'isolant alvéolaire en mauvais état.



Photo 3. Rez-de-chaussée, salle principale, sous la fenêtre du mur ouest, <1 mètre linéaire de composé à joints dans un état passable.

Bâtiment 34



Photo 1. Sous-sol, B-4, <1 mètre carré de plâtre au plafond en mauvais état à l'emplacement de tous les supports.



Photo 2. Sous-sol, B-4, 200 mètres carrés de débris de plâtre sur tout le plafond.

Bâtiment 36



Ph
état.

nd en mauvais

Bâtiment 37



Photo 1. Rez-de-chaussée, bureau, carreaux insonorisants gris 1 pi x 1 pi en mauvais état sur tous les murs.

Bâtiment 39



Photo 1. Rez-de-chaussée, pièce adjacente à l'entrée, 40 mètres carrés de débris de fibrociment (Transite) sur les murs.

Bâtiment 49



Photo 1. Sous-sol, corridor vers l'ascenseur, <1 mètre carré de blocs Magblock en mauvais état.



Photo 2. Sous-sol, corridor vers l'ascenseur, un raccord en mauvais état.



Photo 3. Sous-sol, corridor vers l'ascenseur, 4 mètres carrés de débris de blocs Magblock sur les carreaux de plafond.



Photo 4. Sous-sol, corridor principal, devant le tuyau d'incendie en face de la pièce 102, un raccord de tuyau dans un état passable.



Photo 5. Sous-sol, corridor principal, 80 mètres carrés de plâtre en mauvais état aux percées de conduits (et de tuyaux) dans les murs.



Photo 6. Sous-sol, lab. 101, au-dessus de la deuxième fenêtre à partir de l'est, sur le mur sud, 2 mètres carrés de débris sur des carreaux de plafond.



Photo 7. Sous-sol, local d'entreposage 110, ouest de la porte, 2 mètres carrés de plâtre au plafond en mauvais état et 4 mètres carrés de débris sur des carreaux de plafond.



Photo 8. Sous-sol, bureau 114, mur est dans le coin nord-est, <1 mètre carré d'isolant alvéolaire en mauvais état à la percée d'un tuyau dans le mur.

Bâtiment 50



Photo 1. Premier étage, lab. EW-06, à côté de la porte sur le mur sud, 4 carreaux de plancher en vinyle dans un état passable.

Bâtiment 55



Photo 1. Sous-sol, Salle des dossiers sécurisée, mur sud, 2 mètres carrés de plâtre au plafond en mauvais état.



Photo 2. Extérieur, mur nord au-dessus de la cinquième fenêtre à partir de l'ouest, 1 mètre linéaire du mur en stuc dans un état passable.

Bâtiment 56



Photo 1. Sous-sol, plancher près de l'entrée, 4 mètres carrés de débris dans l'escalier.



Photo 2. Rez-de-chaussée, bureau, mur est, 10 carreaux de plancher en vinyle dans un état passable.

Bâtiment 57



Photo 1. Rez-de-chaussée, bureau 18, côté sud de la fenêtre, <1 mètre carré de débris de plâtre sur les carreaux de plafond.

Bâtiment 60



Photo 1. Sous-sol, local d'entreposage, entre la cheminée et la chaufferie, derrière le panneau du mur du fond dans le vide sanitaire, 20 mètres linéaires d'isolant alvéolaire en mauvais état.



Photo 2. Escalier entre le sous-sol et le rez-de-chaussée, <1 mètre carré de fibrociment (Transite) sur le mur en mauvais état.

Photographies de matériaux endommagés contenant de l'amiante
Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ontario



Bâtiment 72



Photo 1. Scène de la salle, au centre, dans un état passable. L'arrow pointe sur le tuyau orienté est-ouest, au centre de la salle, dans un état passable.



Photo 2. Sous-sol, au centre, bas de l'escalier près de la porte menant à la pièce B-1, <1 mètre linéaire d'isolant alvéolaire dans un état passable.

Bâtiment 76



Photo 1. Rez-de-chaussée, corridor et vestibule, 21 mètres carrés de composé à joints à la droite de la porte, près de l'escalier, dans un état passable.



Photo 2. Troisième étage, aire d'entreposage, 2 mètres carrés de cloison sèche en mauvais état.

Bâtiment 94

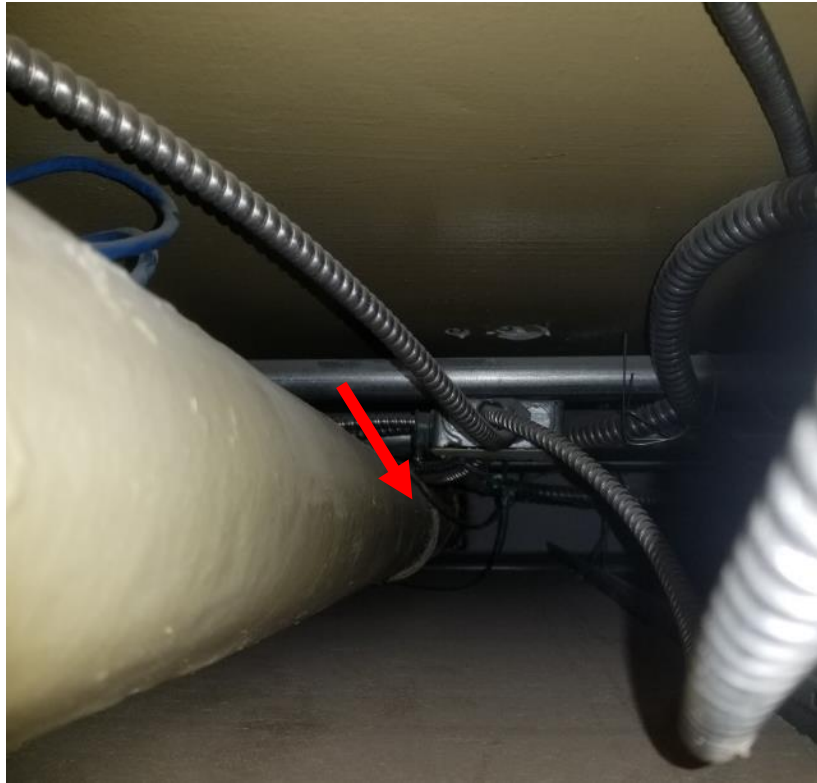


Photo 1. Sous-sol, salle de bain des femmes, au centre, <1 mètre linéaire d'isolant thermique à tuyau en mauvais état.



Photo 2. Sous-sol, salle de bain des hommes, trappe au plafond, <1 mètre linéaire d'isolant thermique à tuyau dans un état passable.



Photo 3. Sous-sol, B-02A, mur sud, 1 mètre carré de plâtre sur le mur dans un état passable.



Photo 4. Deuxième étage, pièce 201A, côté sud, <1 mètre carré de plafond (1 carreau) en mauvais état.

Bâtiment 97



Photo 1
état pas

dans un



Photo 2. Extérieur, façade nord, 6 mètres linéaires du revêtement mural texturé en mauvais état.

Bâtiment 99



Photo 1. Rez-de-chaussée, pièce 9, dessus de comptoir, 2 mètres linéaires de fibrociment (Transite) dans un état passable.



Photo 2. Sous-sol, lab. 12, mur nord du côté ouest de la pièce 14, <1 mètre carré d'isolant alvéolaire dans un état passable.



Photo 3. Sous-sol, lab. 15, le long du tuyau au-dessus du déshumidificateur sur le mur nord, <1 mètre linéaire d'isolant alvéolaire dans un état passable.



Photo 4. Sous-sol, lab. 15, le long du tuyau au-dessus du déshumidificateur sur le mur nord, <1 mètre linéaire d'isolant alvéolaire dans un état passable.



Photo 5. Sous-sol, lab. 15, le long du tuyau au-dessus du déshumidificateur sur le mur nord, <1 mètre linéaire d'isolant alvéolaire dans un état passable.

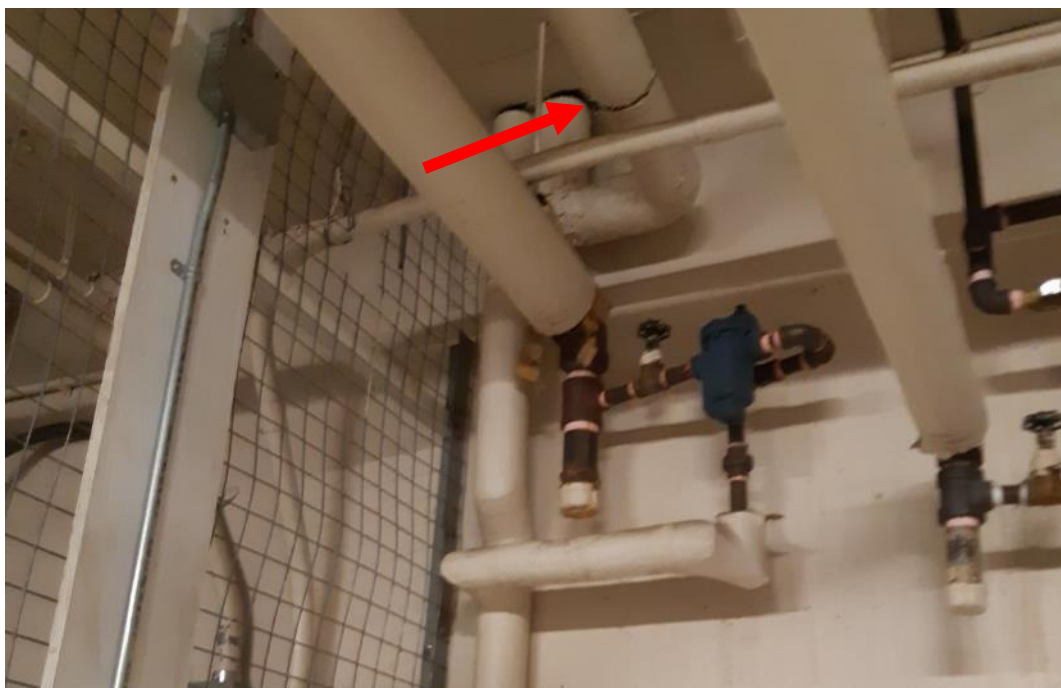
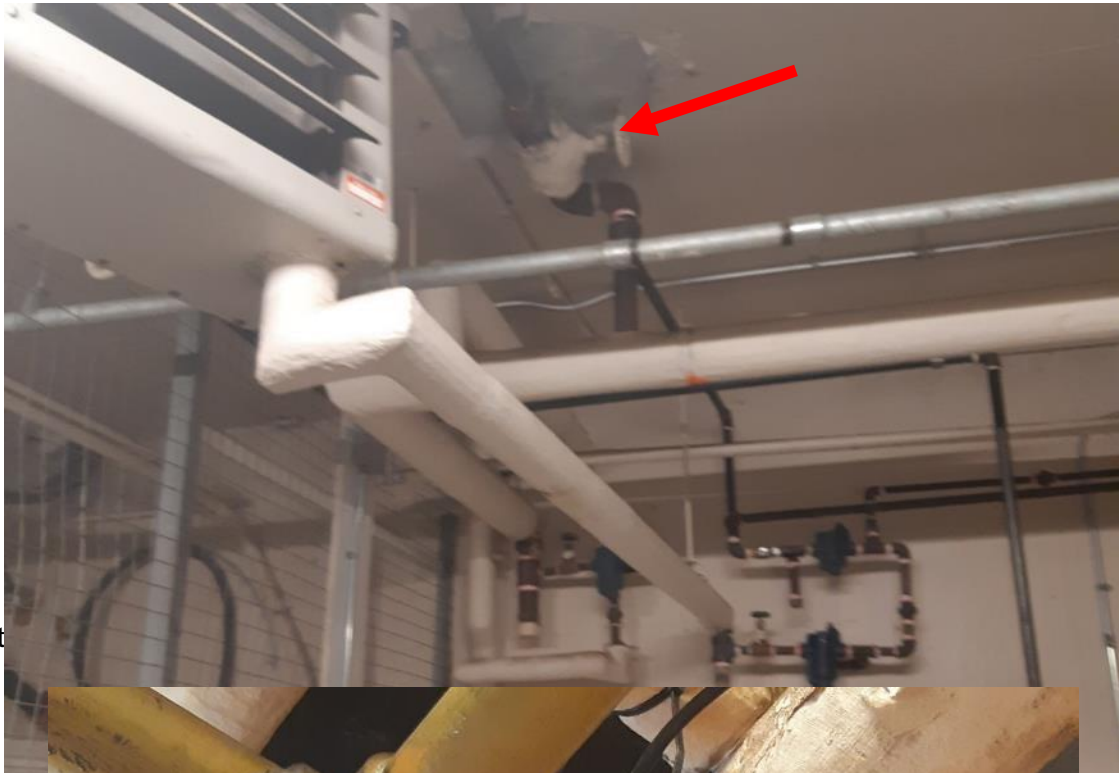


Photo 6. Sous-sol, lab. 15, coin nord-ouest de la pièce près de la zone grillagée, <1 mètre linéaire d'isolant alvéolaire dans un état passable.



Phot



Photo 8. Sous-sol, local technique, mur ouest, un raccord dans un état passable.

Bâtiment 107

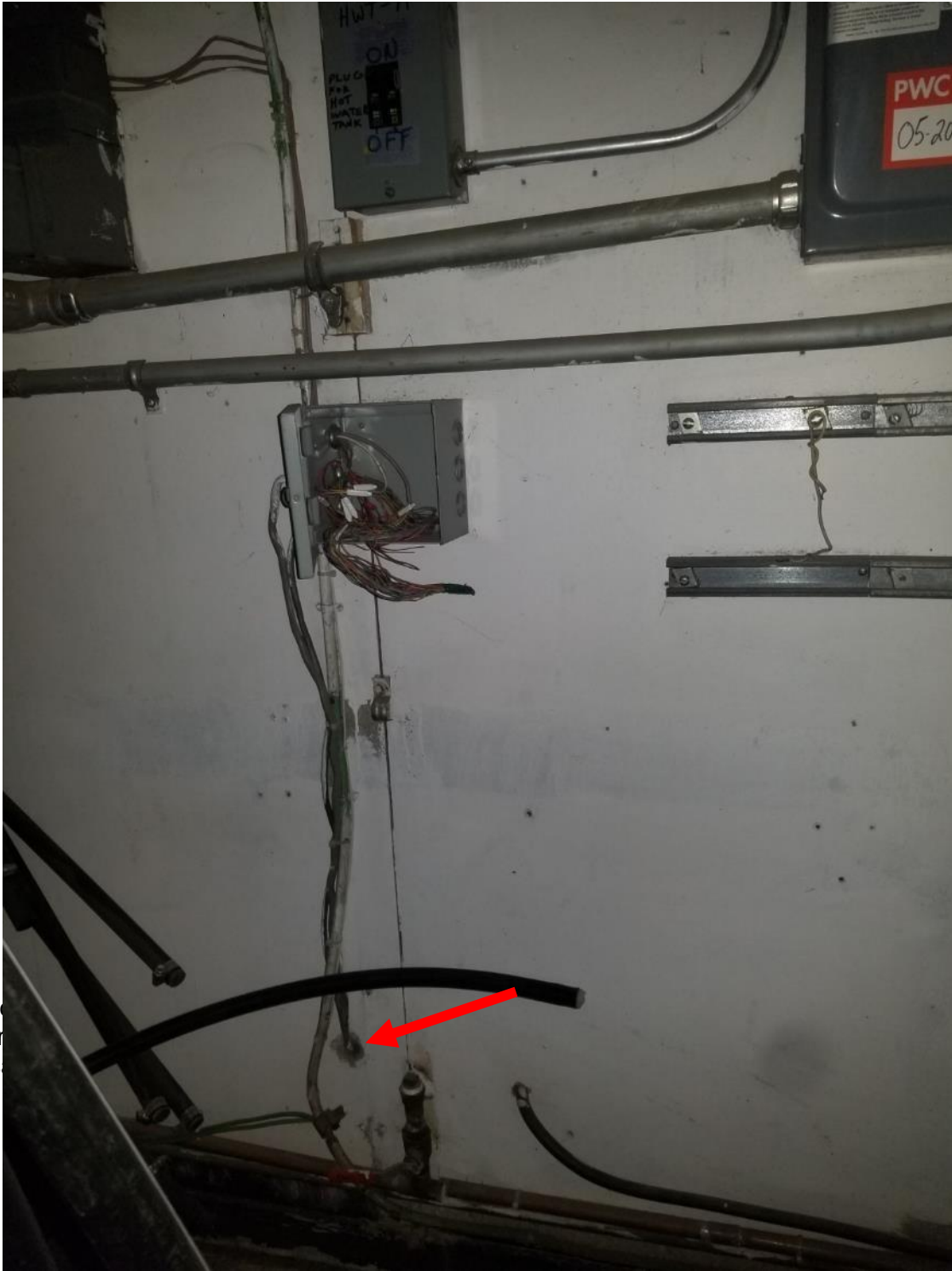


Photo
inter
pass

nd
état

Bâtiment 110



Photo 1. Sous-sol, salle des chaudières, mur ouest, 3 mètres carrés de fibrociment (Transite) au plafond en mauvais état.



Photo 2. Rez-de-chaussée, bureau 103, sous la fenêtre nord, 1 mètre carré de cloison sèche dans un état passable.



Photo 3. Comble, aire d'entreposage, pièce 3, 30 mètres linéaires de composé à joints dans un état passable au point de rencontre entre le mur incliné et le mur vertical.

Bâtiment 114

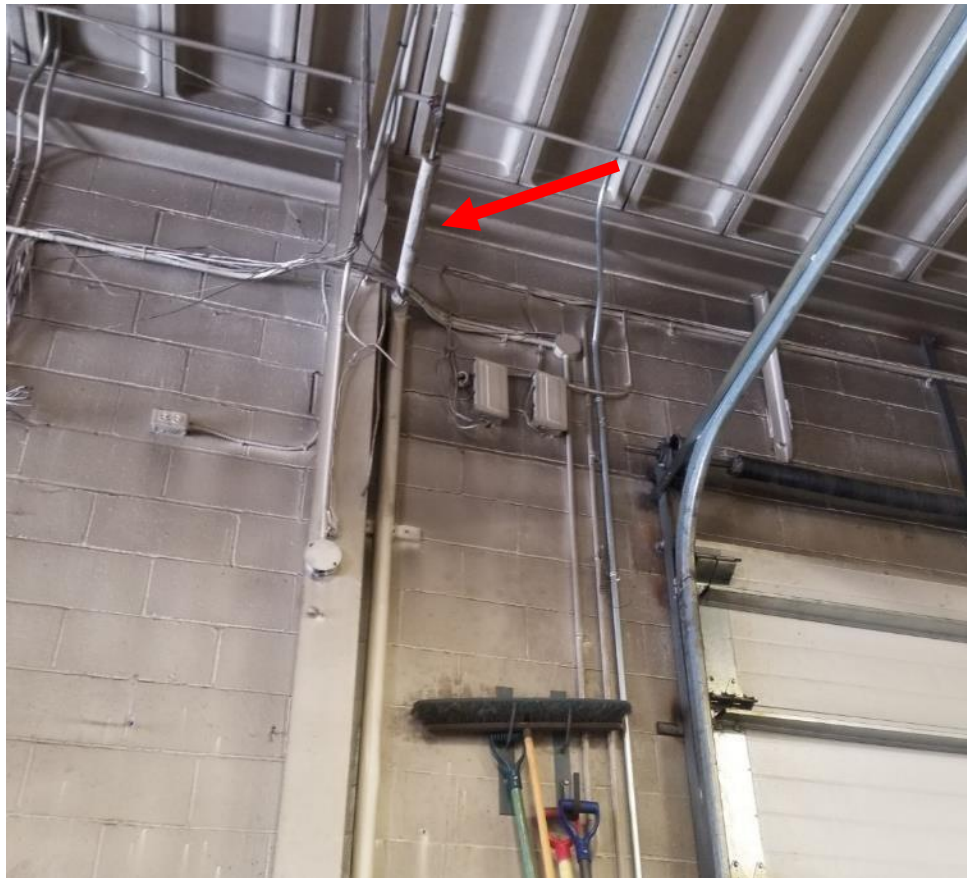


Photo 1. Rez-de-chaussée, local d'entretien, mur ouest adjacent aux portes de baie, 1 mètre linéaire d'isolant alvéolaire en mauvais état.

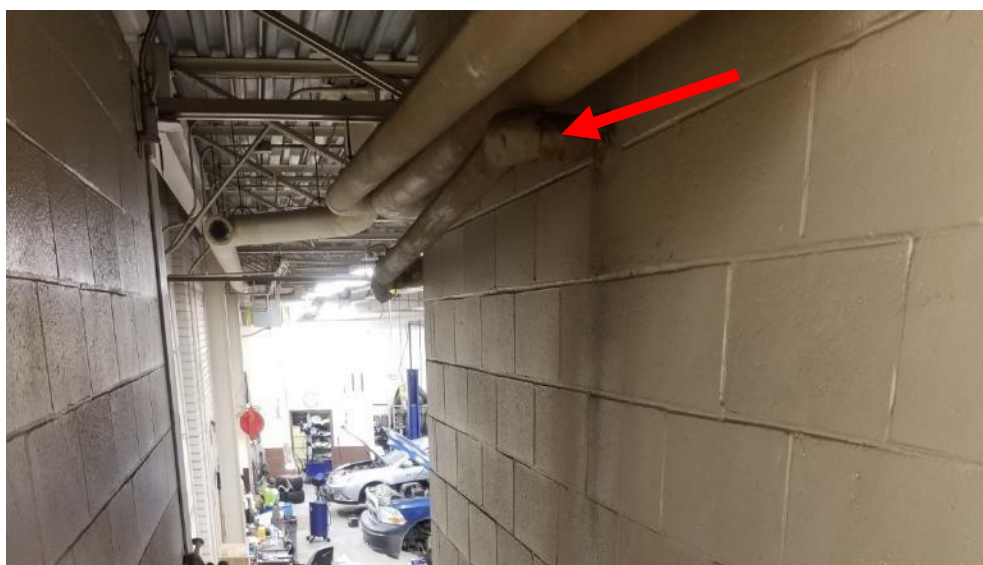


Photo 2. Rez-de-chaussée, aire de service, cage d'escalier, un raccord dans un état passable.



Photo 3. Extérieur, façade sud, est de la première fenêtre, 1 mètre carré de revêtement de finition sur le mur dans un état passable.

Bâtiment 136



Photo 1. Sous-sol, aire d'entreposage, coin sud-est, un raccord en mauvais état.

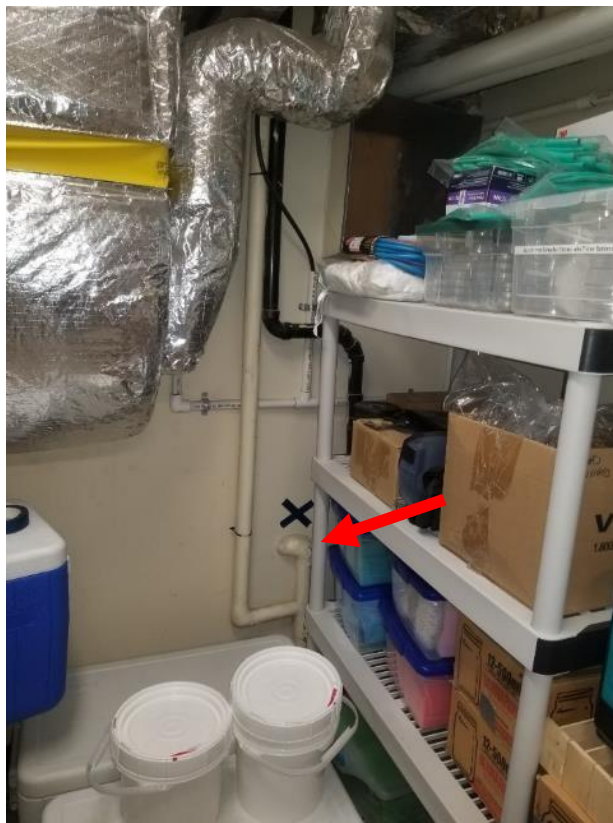


Photo 2. Rez-de-chaussée, local technique, un raccord en mauvais état.

Bâtiment 138



Photo 1. Rez-de-chaussée, vestibule, mur est à la percée du tuyau blanc, <1 mètre carré de composé à joints en mauvais état.



Photo 2. Rez-de-chaussée, vestibule, mur est à la percée du tuyau jaune, <1 mètre carré de composé à joints en mauvais état.

Bâtiment 140

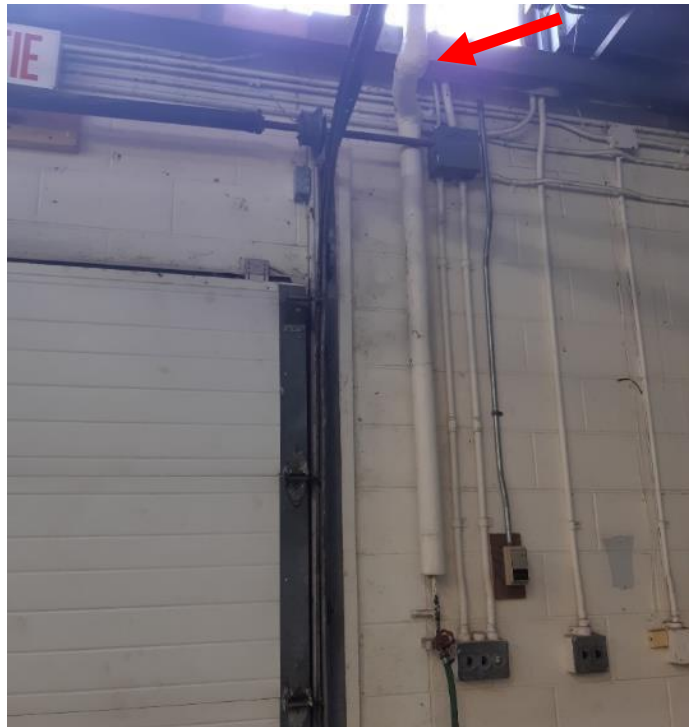


Photo 1. Rez-de-chaussée, pièce 1, sur le mur est au sud des portes de baie, un raccord dans un état passable.



Photo 2. Rez-de-chaussée, pièce 1, au-dessus du module de croissance n° 17, 1 mètre carré de composé à joints en mauvais état.

Photographies de matériaux endommagés contenant de l'amiante
Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ontario



Photo

Bâtiment 142



Bâtiment 143



Photo 1. Mezzanine, au-dessus de la salle des chaudières, sous la machine Armstrong rouge, côté nord-est, un raccord en mauvais état.



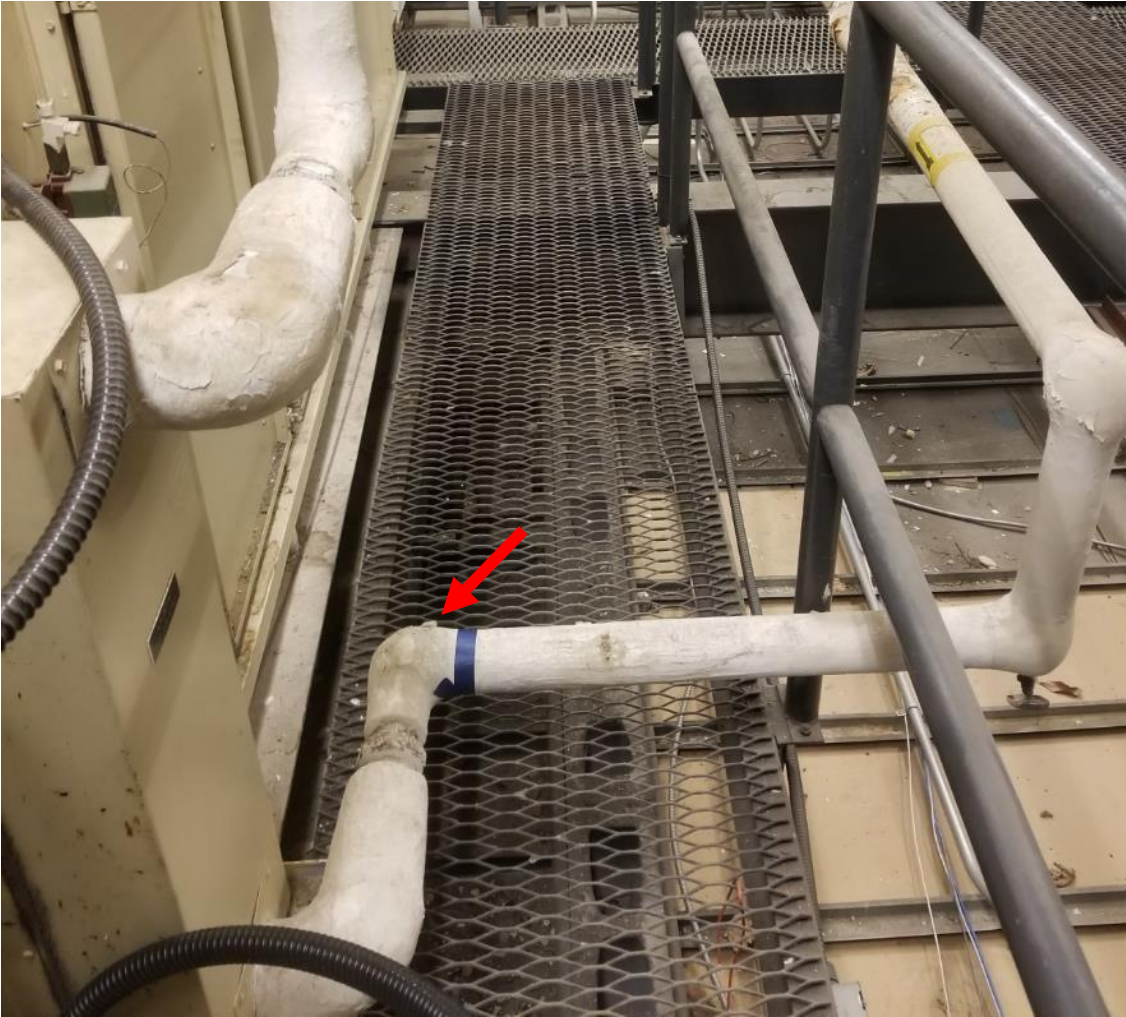
Photo 2. Mezzanine, au-dessus de la salle des chaudières, sur la passerelle, coin nord-est, 1 mètre carré de débris.



Photo 3. Mezzanine, au-dessus de la salle des chaudières, sur l'appareil de traitement de l'air n° 3, coin nord-est, un raccord en mauvais état.



Photo 4. Mezzanine, au-dessus de la salle des chaudières, côté droit de la passerelle, centre-ouest, un raccord en mauvais état.



ans